

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités



Économie de guerre - paix et désarmement

■ Édito

Le bourrage de crâne tourne à plein régime !

Il faut réduire les dépenses, faire des sacrifices, c'est indispensable car le déficit du budget de l'État est gigantesque !

Deux rapports officiels de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) ciblent les 13 millions de malades soignés pour des Affections de Longue Durée (ALD) cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires... 29 maladies prises en charge intégralement depuis 1945 ! En faisant payer les malades, cette mesure permettrait une économie de 800 millions d'euros mais serait défavorable à 92 % de ces patients.

Le budget Macron - Barnier attaque violemment la Sécurité sociale, et les hôpitaux, envisage de supprimer des milliers de postes dans la Fonction Publique, rejette toute augmentation des salaires et pensions, pourtant indispensables.

Dans le même temps il s'agit de prolonger toutes les politiques d'exonérations, de cadeaux fiscaux qui rapportent toujours un peu plus aux actionnaires : 54 milliards au premier trimestre 2024.

Après le vol du résultat des dernières élections, Macron et sa clique continuent la même politique au service des plus riches. Jusqu'à quand ?

Le 1er octobre fut une première journée de mobilisation qui, sans être un succès, a permis plusieurs actions avec cessation de travail comme au SIAé et à Naval-Group.

Cette situation nous impose de revenir vers les syndiqués, les salariés car le mécontentement existe mais les mobilisations restent insuffisantes !

Dans le même temps nous voyons se développer une guerre au Proche-Orient. Après l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, le génocide en Palestine, déclenché par le gouvernement d'Israël, qui tout récemment a décidé de bombarder le Liban, puis le Yémen.

L'objectif est d'attaquer ensuite l'Iran avec le soutien des troupes Américaines et Françaises positionnées pour « protéger » Israël.

Pour la CGT, la meilleure protection à apporter au peuple israélien c'est le cessez le feu en Palestine et au Liban et l'arrêt des livraisons d'armes !

Didier Delasa



■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- La protection sociale complémentaire

Pages 4, 5 : Dossier

- Paix et économie de guerre

Pages 6, 7 : Vie syndicale

- Non à la mise en place de la PSC en l'état

- 1er octobre : la CGT se met en ordre de bataille

- Réunion régionale syndicale

- 51ème congrès fédéral

Page 8 : IFHS

- 21 septembre : journée internationale de la paix



0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0326 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges



■ Actualité revendicative

La protection sociale complémentaire



Harmonie Mutuelle a remporté le marché juteux de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) pour les civils.

Pour certains salariés (notamment les familles monoparentales et ceux qui étaient adhérents à l'une des mutuelles référencées du Ministère) c'est la douche froide et un pouvoir d'achat qui va encore s'amoin-

drir. Le panier de soins initialement estimé à 60 euros coûtera finalement en 2025 entre 64 et 76 euros suivant le statut de l'agent avec une participation de 50% du ministère à cette cotisation.

L'option 1 est passée de 10 euros estimés à 14.22 euros et l'option 2 de 20 euros à 26.51 euros avec une participation de 5 euros du Ministère au montant de ces options.

Pour les ayants droit, les montants des cotisations sont tout simplement scandaleux d'autant plus qu'il n'y a aucune participation financière du ministère !

Lors du choix du prestataire, **aucune information sur les montants des cotisations n'a été donnée.**

Les organisations syndicales avaient à choisir entre un candidat A et un

candidat B répondant à des critères définis au préalable mais seule l'administration avait les éléments financiers.

L'administration a donc beau jeu d'affirmer haut et fort que : « *Les organisations syndicales ont contribué activement à construire une couverture de soins de qualité au moyen de l'accord collectif ministériel qui constitue une avancée sociale majeure pour tous les agents du ministère.* »

Quand la FNTE a proposé lors des négociations un panier de soins qui

devait être bénéfique à tous, l'administration l'a tout simplement balayé d'un revers de la main prétextant qu'il ne rentrait pas dans « l'enveloppe budgétaire ».

Depuis la communication des montants des cotisations, les mécontentements se multiplient et les organisations syndicales sont pointées du doigt par les salariés qui ne comprennent pas comment ces dernières ont pu signer un accord aussi défavorable aux agents ! Pourtant ce n'est pas faute d'avoir communiqué vers les agents sur le sujet.

La FNTE a demandé à maintes reprises au Ministère de revoir sa copie en concertation avec les organisations syndicales afin de proposer des tarifs plus avantageux pour que la PSC soit une avancée sociale pour tous.

Le Ministère, pour l'instant reste sourd à de nouvelles négociations sur les montants des cotisations. Seul le cas des familles monoparentales avec enfants de moins de 21 ans a été examiné en octobre au sein d'un groupe de travail issu de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS).

Pour la FNTE, c'est loin d'être suffisant !



■ Dossier

Paix et économie de guerre



La paix, une impérieuse nécessité pour tous les peuples !

« Le droit à la paix, à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des états et des institutions internationales. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain. Le progrès social pour l'ensemble des populations favorise une paix durable. » (Fiche revendicative CGT).

Dans quelle situation sommes nous aujourd'hui ?

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) créé en 1949 est une alliance militaire et politique visant à garantir la sécurité de ses membres. L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est la structure chargée de réaliser les objectifs de l'Alliance atlantique.

Les États s'engagent à préserver la paix et la sécurité. Ils se fixent l'objectif d'assurer leur défense collective. Les objectifs de l'Alliance sont politiques (promotion des valeurs démocratiques, coopération entre les États membres sur les questions de défense et de sécurité) et militaires (conduite d'opérations de défense en l'absence d'une solution diplomatique).

La stratégie de l'Alliance atlantique est définie dans les "concepts stratégiques". **Le concept stratégique 2022** rappelle dans le dernier paragraphe : *garantie de la paix, de la liberté et de la prospérité de nos pays*. Sachant que les principaux membres de l'OTAN sont d'importants exportateurs d'armement et que dans une situation où les profits les plus importants sont réalisés par la vente d'arme, il est indéniable que la première partie de cette phrase

est niée ! C'est la raison pour laquelle l'OTAN impose un engagement de dépense d'armement au minimum 2 % du PIB de chaque pays. Nous assistons à une véritable course à l'armement. L'OTAN est bien un outil au service de la guerre. C'est la raison pour laquelle la CGT revendique sa dissolution.

Non à l'Otan, oui à la paix !

N'oublions pas que nous sommes dans un système capitaliste et que la principale préoccupation de ses dirigeants est le montant des dividendes à se reverser. Le total des dépenses militaires mondiales s'élève à 2 443 milliards de dollars en 2023, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 2022. Au total, les États-Unis ont livré des armes majeures à 107 États entre 2019 et 2023, soit le chiffre le plus élevé de son Histoire. Quant à la France,

elle se place second exportateur mondial ; elle vend désormais des armes à 64 pays. La loi de programmation porte à 413 milliards d'euro le budget de la défense et impose un nouveau principe en conciliant la supériorité opérationnelle avec la possibilité de constituer des stocks stratégiques avec un délai de production rapide. C'est ce principe, nouveau, appelé économie de guerre.

Cela prive de nombreux budgets indispensables au peuple comme l'école, l'hôpital, l'assurance chômage, la Sécurité sociale par exemple, il n'en est pas de même pour les industries de défense qui atteignent des bénéfiques records. Et oui rien de neuf dans ce vieux monde, il faut vendre des armes et donc il faut des



conflits armés. C'est la meilleure garantie de démontrer la qualité du matériel ! Ceci explique pourquoi la voie diplomatique est systématiquement oubliée ! Le conflit en Ukraine en est une parfaite illustration !

« C'est dans ce contexte que les droits internationaux sont bafoués et que les conflits continuent de réduire la population à la misère, à l'exil, subissant la haine et le fanatisme.

Le commerce des armes et des munitions, considérées comme des marchandises comme les autres par les États, participe à la déstabilisation de régions entières, au surarmement et plus globalement à l'insécurité. Cette libéralisation du marché de l'armement aboutit à remettre en cause de nombreux textes et conventions signés par les états. Il y a une nécessité impérieuse à rééquilibrer cette situation en remettant en cause la question des études, de la fabrication, du commerce et de l'exportation des armes au centre d'un grand débat citoyen et au cœur d'une politique de paix et de désarmement. » Fiche revendicative CGT.

Nous revendiquons également que la France ratifie le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) ! En Palestine, la situation est tout autre. Le peuple palestinien lutte depuis près de 80 ans contre la colonisation des ses terres. En effet, c'est sous l'égide de l' ONU qu'est institué l'État d'Israël dont les principaux gouvernements n'ont de cesse d'encourager y compris par les armes l'annexion de terres supplémentaires. Depuis le 7 octobre 2023 et l'attaque inqualifiable du Hamas, la réponse est la suivante : des mil-

liers de morts dans la population civile dont les deux tiers sont des femmes et des enfants. Des centaines de milliers de déplacés, des destructions ciblées d'habitations, d'école et facultés, d'hopitaux, de lieux de culte et de sépulture. L'horreur ! Il reste toujours des otages

matinée de débat sur le thème paix, désarmement, économie de guerre, que faire dans une telle situation ? La discussion a fait apparaître une situation complexe pour les travailleurs, les militants et en particulier pour celles et ceux travaillant dans « l'armement ».



retenus et le Hamas existe toujours. Le Gouvernement de Néthanyaou sous couvert de faire la guerre au Hamas, fait la guerre au peuple palestinien avec la complicité de nombreux gouvernements comme la France. La mobilisation à l'échelle internationale se développe car depuis fin septembre l'armée israélienne bombarde le Liban et cherche le conflit avec l'Iran. Ceci risque de provoquer un embrasement dans toute cette région.

Nous devons nous mobiliser pour :

- **Un cessez le feu immédiat, la libération des otages et de tous les prisonniers politiques**
- **L'arrêt des livraisons d'armes à Israël.**

Le Comité exécutif fédéral a lors de sa dernière réunion consacré une

Toutes les informations sont basées sur la peur, ce qui engendre plus de replis sur soi ! La mobilisation en France est très inférieure à celles d'autres pays pour exiger la paix ! Nous avons à cette occasion réaffirmé les revendications CGT sur le Pole public National de Défense avec comme pilier les 4D : Défense nationale, Désarmement, Développement, Diversification. Aujourd'hui à quoi correspond le concept de défense nationale ? Quels moyens humains et matériel au MINARM ?

Le Débat s'est poursuivi sur les enjeux d'aujourd'hui. En effet comment intégrer les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle dans les systèmes d'armes ? Quelle place demain pour le service de santé des armées dont les hôpitaux doivent servir également à la population. C'est en sens que le prochain congrès fédéral doit porter ces réflexions pour réactualiser nos revendications.

L'affirmation de la paix est le plus grand des combats.
(Jean Jaurès)

■ Vie syndicale

Non à la mise en place de la PSC en l'état

Depuis fin juin et la découverte des tarifs imposés par Harmonie, prestataire retenu par le Minarm, les inquiétudes, interrogations et colères s'expriment parmi les agents.

Lors des réunions de la CPPS (commission paritaire de pilotage et de suivi), précédant cette date, aucune information n'était donnée par le Minarm sur le montant des cotisations.

Nous dénonçons les propos du DRH-MD qui se félicite d'un travail constructif avec les syndicats. C'est bien le ministère qui seul a préparé le dossier. C'est donc le ministère qui porte seul la responsabilité de la situation.

L'accord signé par toutes les fédérations devait permettre à tous les

agents, de bénéficier d'une couverture santé de qualité reposant sur le principe de solidarité. Ceci étant, les discussions avec les OS du MINARM ont porté uniquement sur les options.

Aujourd'hui, pour que cet accord soit un accord de progrès social pour tous, la CGT revendique :

- Une négociation tarifaire avec prise en charge de l'employeur pour l'ensemble des ressortissants actifs, retraités et leurs familles. Une loi de programmation de 413 milliards d'Euros devrait permettre un financement supplémentaire du ministère pour ses agents
- La suppression du caractère obligatoire à la mutuelle du Minarm
- La prise en charge par le Minarm de la cotisation des enfants en

situation de handicap.

Nous invitons l'ensemble des personnels à signer la pétition pour exiger une renégociation des tarifs pour les agents du ministère et de ses établissements publics (EPA), des personnels mis à disposition, des agents placés en ASCAA, des retraités.



1er octobre : face à un gouvernement de losers la CGT se met en ordre de bataille



Abrogation de la réforme des retraites, augmentation des salaires et pensions, défense des services publics, telles étaient, entre autres, les revendications portées par plus de 170000 personnes qui ont manifesté dans 190 villes le 1er octobre.

Cette mobilisation se tenait dans un contexte pour le moins particulier.

En effet, le président de la République a dans un premier temps provoqué une situation politique inédite dans notre pays puis a nié le résultat des urnes en nommant des ministres issus des forces politiques battues aux législatives.

Face à ce qui constitue un déni de démocratie, la CGT avec les autres forces syndicales présentes le 1er octobre entendait rappeler que l'ur-

gence sociale est toujours aussi prégnante dans le pays.

Ce premier rendez-vous de lutte devra trouver des prolongements et surtout se fortifier pour faire encore mieux entendre les exigences sociales qui s'expriment dans le pays. Une Assemblée Nationale sans majorité absolue, un gouvernement de losers regroupant différentes composantes allant de la droite macroniste à la droite extrême ne doivent pas dissuader les salariés actifs et retraités de réclamer leur dû.

La CGT a rappelé ce 1er octobre qu'il faudra encore compter sur elle pour exiger que la situation sociale des millions de salariés et retraités mérite bien mieux que ces petits arrangements entre ceux qui veulent surtout que rien ne change.

Réunion régionale syndicale avec nos organisations relevant du périmètre du CMG de Toulon

La seconde réunion régionale de l'année 2024 s'est tenue le 10 septembre à Marseille.

Serait-ce le fait du hasard, mais la majorité des syndicats se sont faits représenter par de jeunes syndiqués qui ont participé pour la première fois à une rencontre régionale.

Cette expérience a été extrêmement intéressante car elle a permis d'obtenir une analyse différente et actualisée sur l'éventail de nos revendications, tout en contribuant à une transmission des responsabilités syndicales plus harmonieuse dans un contexte global de vieillissement

des populations de nos syndicats et établissements.

A l'ordre du jour, les représentants ont pu débattre sur des questions traditionnelles telles que l'orga, les avancements de fonctionnaires et d'ouvriers, les différentes formations syndicales proposées, l'actualité et les luttes à venir et comment y participer le plus efficacement possible.

La Protection Sociale Complémentaire (PSC) une fois de plus, a fait l'objet de larges débats.

La mise en place de la formation "FS" prévue à la fin du premier trimestre 2025 a permis de rappeler les enjeux à tenir cet engagement malgré les difficultés de mise en place.

La prochaine réunion régionale est d'ores et déjà planifiée au 5 décembre et devrait être délocalisée en terre toulonnaise.



51ème congrès fédéral

Du 3 au 6 février 2025 se déroulera notre 51ème congrès fédéral à Montreuil.

Chaque congrès est un moment démocratique important pour la vie de notre organisation.

Ce congrès sera le moment de faire un bilan d'activité du mandat écoulé, de valider les futures orientations pour les trois prochaines années, de proposer et élire une future direction fédérale, un futur bureau ainsi que les différentes Unions Fédérales : UFPSO, UFFC, UFCC, UFR.

Le congrès est l'instance souveraine de la FNTE. Elle est la seule habilitée à se prononcer sur l'activité générale et la ges-

tion financière de la direction sortante, et pour adopter l'orientation à donner à l'activité fédérale.

Tous les documents seront transmis à chaque syndicat dès leur validation par la direction fédérale conformément aux statuts.

Chaque syndicat a le devoir de se

faire représenter.

Dès que chaque syndicat recevra la répartition des délégués, il devra mettre en débat, parmi les syndiqués, la désignation du ou des délégués chargés de les représenter à ce 51ème congrès fédéral. Chaque syndicat recevra également le nombre de mandats qu'il représente en fonction des versements à Cogétise.

Les délégués seront porteurs des contributions et amendements de vos syndicats respectifs dont ils détiennent les voix.

Nous vous souhaitons une bonne préparation de ce 51ème congrès fédéral.





21 septembre : journée internationale de la paix

La journée internationale de la paix est célébrée chaque année le 21 septembre.

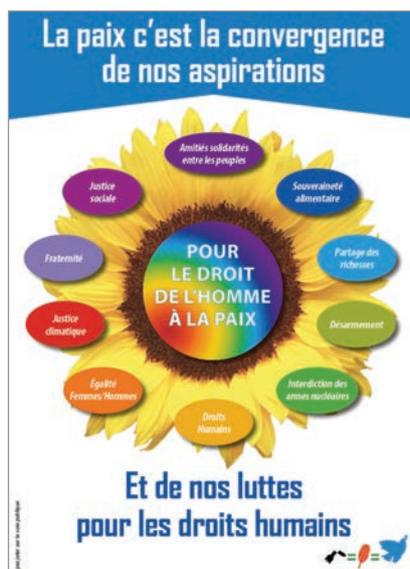
Elle est dédiée à la paix et particulièrement à l'absence de guerre, qui doit se manifester par un cessez le feu dans les zones de combat. Elle est observée dans de nombreux pays depuis sa création en 1981. Depuis 2002, cette journée commence au siège des Nations Unies par une cérémonie en présence du secrétaire général qui fait sonner la cloche de la paix, fabriquée à partir de pièces de monnaie données par des enfants de tous les continents. C'est un don de l'association japonaise pour l'ONU et se veut un « *rapel de ce que la guerre a coûté à l'humanité* ». Elle porte cette inscription : « *Longue vie à la paix dans le monde* ».

La CGT s'associe pleinement à cette journée internationale en constatant que jamais notre planète n'a connu

autant de conflits armés, plongeant des populations entières dans la misère, l'exil et des catastrophes humanitaires, comme au Proche-Orient, en Afrique, en Ukraine, au Soudan.

La logique de militarisation de l'Europe ne doit pas se poursuivre et il est scandaleux de voir que l'argent coule à flots pour le plus grand bonheur des marchands de canons européens qui ont vu leurs valeurs boursières bondir de 75% entre le 24 février 2022 et 2023. Il faut que ça cesse !

L'heure est à l'investissement public pour répondre aux besoins des populations et pour des œuvres de vie dans le cadre d'une culture de paix. La CGT continue de revendiquer la création d'un pôle public national de défense et la dissolution de l'OTAN.



Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr

